



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale.
Séance du 13 avril 2024 à 09 h 00

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
15	15	7

Le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale de la commune de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, conformément au Code de l'action sociale et des familles, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERRUS, Président.

Secrétaire de séance : Danièle CARELLO

Administrateurs présents : SERRUS Jean-Pierre, LEBRE Jean-Marie, CARELLO Danièle, JEAN Nathalie, VAILLAT Fanny, BOURGUE Michèle

Administrateurs ayant donné pouvoir : MARTINEZ Katia donne pouvoir à LEBRE Jean-Marie

Administrateurs absents : ROBERT Astrid, LAFOND Emilie, MORENO Manuel, AGARD Yvette, FRASCA Karine, PELLEGRIN Danièle, POUZENC Catherine, FIORILLO Chantal

Délibération N° 24/017 – OBJET : AFFECTATION DES RESULTATS - BUDGET PRINCIPAL DU CCAS

Rapporteur : Jean-Pierre SERRUS

Le vote du compte administratif et du compte de gestion constitue l'arrêté du compte du budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.). Au titre de l'exercice clos, il fait ressortir un résultat de la section de fonctionnement et le solde d'exécution de la section d'investissement corrigé des restes à réaliser.

La section de fonctionnement du budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S) fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2023 de + 293 597,60 €. Il est constitué du résultat de l'exercice 2023 (titre émis moins mandats émis) cumulé au résultat reporté de l'exercice précédent comme indiqué ci-dessous :

Section de fonctionnement :

Résultats de clôture de l'exercice 2023	Résultat 2022 reporté	Résultat cumulé 2023 à affecter
+ 293 597,60€	- 231 687,25 €	+ 61 910,35 €

La section d'investissement fait apparaître un résultat cumulé excédentaire sur 2023 de + 6 165,64 €. Il est composé du solde d'exécution de la section d'investissement 2023 cumulé à l'excédent de financement 2022, corrigé des restes à réaliser en dépenses et en recettes, comme indiqué ci-dessous :

Section d'investissement :

Résultats de clôture de l'exercice 2023	Résultat 2022 reporté	Résultat cumulé 2023 à affecter	Restes à réaliser
+ 6 165,64 €	+ 50 898,31 €	+ 57 063,95 €	- 673,09 €
			+ 56 390,86 €

- Vu l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable au budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S),

Le Conseil d'Administration,
après en avoir délibéré,
à l'unanimité

CONSTATE les résultats 2023 comme évoqués,

AFFECTE LES RESULTATS

En section de fonctionnement : + 61 910,35 € - Compte 002 – Résultat d'exploitation reporté en recettes

En section d'investissement : + 57 063,95 € – Compte 001 – Solde d'exécution de la section d'investissement reporté en recettes

REPREND ces résultats au budget primitif 2024 du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

Ainsi fait et délibéré, aux jour, mois et an susdits.
Pour copie conforme.

Le Président :



Jean-Pierre SERRUS

la Secrétaire de séance :



Danièle CARELLO

Acte rendu exécutoire après télétransmission
En Sous-Préfecture le... 22 AVR 2024
Et de la publication sur le site internet le.....
ou notification le